

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 juin 2025

Délibération n° 2025-06-14

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bresse Vallons, dûment convoqué, s'est réuni à l'ESCALE, située sur la Commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze. La séance est ouverte sous la présidence de Mme Christelle VIVERGE, Adjointe au Maire de Bresse Vallons.

Date de la convocation: 30 mai 2025.

<u>Présents</u>: Mme Christelle VIVERGE; M. Sébastien JEANSON; Mme Régine LOSSEROY; MM. Philippe BEREZIAT, Jean-Pierre PICHOD, Gilles PERDRIX, Alain MOTTET, Pascal RAFFIN; Mmes Laurence MAITREPIERRE, Claire DOUCET, Isabelle MOREL, Aurélie DENIAU, Marie-Eve SOUPE, Julie SUBTIL.

Excusés ayant donné procuration:

Virginie GRIGNOLA-BERNARD donne procuration à Christelle VIVERGE.

Anne-Laure BONNAIRE donne procuration à Sébastien JEANSON.

Absents excusés: Pierre MICHELARD, Guillaume RIGOLLET, Raphaël BERNARD.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PICHOD.

Nombre de membres: en exercice: 19 - Présents: 14 - Représentés: 2 - Votants: 16.

<u>OBJET</u> – Marché public – Attribution du marché public pour la requalification du centre technique municipal d'Etrez -Bresse Vallons

Monsieur Sébastien JEANSON, Adjoint délégué à la communauté éducative et associative, la démocratie participative et la vie locale rappelle le projet de requalification du centre technique municipal situé à Etrez Commune de Bresse Vallons consistant en la rénovation intérieur et extérieur, aménagement extérieur et création de cellules artisanales et commerciales.

Vu la convention de mandat avec la SPL INTERRA consistant pour partie consistant pour partie à la préparation de la procédure de dévolution des travaux et signature du marché,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 14 Avril 2025 au BOAMP en vue de la passation par la SPL INTERRA en procédure adaptée ouverte des marchés publics de travaux en vue de la requalification du centre technique municipal d'Etrez – Bresse Vallons, avec date de limite de remise des plis fixée au 19 Mai 2025 à 12 h 00,

Considérant le rapport d'analyse des offres, présenté par la SPL INTERRA,

Considérant la proposition de la commission MAPA (marché à procédure adaptée) en date du 03 juin 2025,

Considérant les crédits inscrits au budget de la commune pour l'exercice en cours,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée dont le résultat est le suivant : Pour : 16 - Contre : 0 - Abstentions : 0 UNANIMITE des suffrages exprimés

- VALIDE l'avis de la commission MAPA « Marchés à procédure adaptée »,
- **◆ DECIDE DE METTRE EN ŒUVRE** une procédure contradictoire dans le cadre de suspicion d'offre anormalement basse pour le lot №1 VRD au regard de l'offre de la société JMTP,
- ♣ DECLARE sans suite pour absence d'offre les lot N° 03 Charpente Métallique et N°05 –
 Couverture Bardage et de relancer pour ceux-ci une consultation,
- **ATTRIBUE** comme suit le marché de travaux en vue de la requalification du centre technique municipal d'Etrez Bresse Vallons :

N° et intitulé du Lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant HT
Lot 2 – Gros Œuvre	RENAUD SAS	182 455.35
Démolition	01750 REPLONGES	
Lot 4 – Charpente Bois	SARL LIGNOTOIT	54 755.70
	01290 BIZIAT	
Lot 6 – Porte sectionnelle	SARL FERMIPOSE	33 227.00
	38 140 RENAGE	
Lot 7 – Menuiserie Extérieure serrurerie	SAS SERRURIE ALUMINIUM DU	86 757.00
	MACONNAIS	
	71000 MACON	
Lot 8 – Plâtrerie Peinture	SARL CURT PEINTURE	67 047.50
	01250 JASSERON	
Lot 9 – Menuiserie Bois	SAS MENUISERIE BEAL 01340	21 241.98
	MONTREVEL EN BRESSE	
Lot 10 – Revêtement de sol	SASU AMVR POUPON	26 674.68
	CARRELAGES	
	71840 DOMMARTIN LES CUISEAUX	
Lot 11 - Serre		108 684.00
	CMF PROJECT	avec les 2 variantes en
	44370 LOIREAUXENCE	moins-value
Lot 12 – CFO - CFA	MICHELARD MOREL SASU 01340	79 455.24
	MONTREVEL EN BRESSE	
Lot 13 - CVC	SAS ARBAN CHAUFFAGE	58 388.00
	SANITAIRE	
	01340 MALAFRETAZ	
Lot 14 – Clôture et Paysage	SARL ESPACE VERTS DE L'AIN	84 466.23
	01440 VIRIAT	,

- AUTORISE la SPL INTERRA à signer les marchés à intervenir avec ces différentes entreprises,
- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire, Virginie GRIGNOLA